

☐☐ **Des "Cercles de Travailleurs" d'autrefois...**

Bien avant "la belle époque" des années 1900, débute l'aventure des « Cercles de Travailleurs » dans le Haut Jura et le Pays de Gex.

Entre 1850 et 1880 existe en effet dans chaque village un "Cercle de Travailleurs", géré démocratiquement par ses clients-administrateurs.

Qui sont-ils ? carriers, tailleurs de pierres ou de diamants, travailleurs du fer, du bois et de la campagne ou encore modestes artisans.

En fait, l'époque n'est pas si "belle" que ça. Pas de protection sociale ni de syndicats, mais tout de même des sociétés de secours mutuels. Comme celle des ouvriers tailleurs de pierres du Pays de Gex.

Aussi la solidarité entre ces hommes, durs à la tâche, est-elle vigoureuse, fraternelle, conviviale et... engagée.

Car si on est certes heureux de partager la "picholette" de vin blanc, la fondue au fromage. la "longeole" ou le "botatos", on est tout autant déterminé à faire évoluer les choses socialement et politiquement.

La République reste en effet à imposer définitivement, comme socle du vivre ensemble en France, en tant que système politique contre tous les conservatismes autoritaires, royalistes et bonapartistes et leur fidèle allié, le cléricalisme réactionnaire.

Ces hommes ne luttent pas en vain. Les résultats suivent.

Ainsi, la République est-elle définitivement proclamée en 1875 par l'intermédiaire de l'amendement Wallon.

Puis, en 1882, c'est l'enseignement qui devient gratuit, laïque et obligatoire sous la houlette de Jules Ferry.

En 1901, contre les congrégations enseignantes, sera promulguée la loi sur les associations.

Et enfin, en 1905, viendra l'affirmation législative du principe novateur de laïcité comme fondement de l'égalité républicaine des droits : c'est la loi de séparation des églises et de l'Etat, portée par Ferdinand Buisson, Jean Jaurès et surtout Aristide Briand.

Par sa dimension intégratrice, elle met fin au "conflit des deux France" puisque, garantissant le libre exercice des cultes, elle soude ainsi toutes les communautés nationales au sein de la république laïque française. Et ce, à un moment où la menace de guerre avec l'Allemagne se fait de plus en plus précise.

Mais, peu à peu, ces Cercles de Travailleurs vont perdre de leur contenu originel militant pour ne devenir que des lieux de rencontres amicaux pour disparaître corps et bien définitivement après la seconde guerre mondiale.

Pourtant, pour garder mémoire d'un riche passé mais aussi pour tenter de coller aux nouvelles données culturelles, sociales et politiques, Roland Monnet en reconstituera la dynamique laïque et républicaine dans le Pays de Gex en 1980.

Ce sera "Le Cercle Républicain des Travailleurs de Thoiry".

☐☐ ... au Cercle Républicain des Travailleurs de Thoiry...

Dans les années 1970-1980, chaque village reste encore une collectivité oh combien locale. Les élus sont généralement des artisans, commerçants, agriculteurs, instituteurs du cru.

Pour gérer leur commune, ils s'appuient sur les services de l'Etat : par exemple le percepteur pour « faire » le budget et la DDE et la DDA pour tout ce qui touche aux réalisations « lourdes ».

De toute manière, le sous-préfet n'est jamais bien loin et, du reste, le conseiller général est toujours disponible pour mettre du liant là où il faut, quant il le faut, pour régler les problèmes de routes, d'eau et bientôt d'égouts qui sont en général au cœur des préoccupations des électeurs.

Ceux-ci participent volontiers à la vie de village et de grandes fêtes populaires témoignent de la force du tissu associatif gessien, comme la Fête de l'Oiseau à Gex ou la Saint Maurice à Thoiry.

Mais le développement du CERN et des institutions internationales, comme aussi l'attrait du franc suisse, vont amener de nombreuses populations supplémentaires, souvent d'origine étrangère.

En fait, fin 70-début-80, on entre insidieusement dans une période de mutations qui voit à la fois l'Etat s'éloigner du citoyen par désengagements successifs de ses représentants et l'insertion des affaires de la cité dans une « globalisation » des choses.

Avec, en corollaire, la montée des individualismes et des réactions protestataires contre la crainte diffuse d'un lendemain qui remettrait en cause rapports ethno-sociaux et niveaux de vie.

Ainsi naîtra une Communauté de communes, non élue au suffrage direct par les citoyens, et disparaîtront les grands rassemblements festifs populaires en même temps que le bénévolat

chez les plus jeunes.

Le Cercle n'échappera pas au déclin des bonnes volontés militantes. En effet, son recrutement, uniquement d'origine locale, ne se renouvelle pas. En outre, ses animateurs travaillent en général en Suisse et cette dimension « frontalière » de leur insertion sociale ne les portent pas à mettre la défense de la laïcité républicaine en tête de leurs préoccupations.

Quoi qu'il en soit, dans un premier temps, l'activité du Cercle se décline naturellement en fonction des réalités de son milieu local et régional.

D'où actions :

1. Sociales, culturelles et éducatives en subventionnant des initiatives d'associations amies, comme l'insertion professionnelle par exemple (grâce à ses lotos notamment) ;
2. Citoyennes, par l'intermédiaire d'élus municipaux au niveau de la Communauté de communes du Pays de Gex et de la Fédération de l'Ain des élus socialistes et républicains ;
3. Idéologiques, en s'opposant aux violations de la loi de 1905 de Séparation.

Ainsi, en ce qui concerne des subventions du Conseil Général attribuées indûment à des établissements scolaires confessionnels.

Ou, encore, par voie de recours devant le Tribunal administratif, contre la décision des élus de tous bords de la région lyonnaise de remettre à l'évêché de Lyon la caserne Bissuel (située en plein centre ville) pour lui permettre d'y installer une faculté confessionnelle... et ce gratuitement, bien qu'acquise par le Conseil Municipal de Lyon, le Conseil Général du Rhône et la COURLI auprès de l'armée sur fonds publics !

Puis, au fil des années, « modernisme » et « expertomania » auto-proclamés viennent remettre en cause, systématiquement, le principe laïque et indivisible de la république. Jusqu'à prendre une tournure dévastatrice à l'égard de l'existence même de l'Etat-Nation France.

S'agissant de la rendre compatible aux idées économique-politiques supra-nationales en vogue, soi-disant incontournables, "l'exception française", décrite comme "*ringarde, inefficace, arrogante*" devient la cible de toutes les haines anti-républicaines et laïques.

Y compris de la part de nombre de politiciens français, "*idiots utiles*" du révisionnisme mondial libéro-religieux présenté comme le modèle obligé du meilleur bonheur possible dans un monde ouvert à toutes les concurrences dans quelque domaine que ce soit, y compris la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, l'eau etc..

Comme le conseille joliment à l'époque le philosophe, historien des idées, Pierre-André Taguieff :

« Nous devons nous garder des pensées berçantes, calmantes, consolantes, celles que s'efforcent de nous vendre les prédicateurs de la mondialisation heureuse.

Les nouveaux prêcheurs d'avenir radieux cherchent à nous assoupir.

□ *Opposons leur Pascal* □ : *Il ne faut pas dormir* ! »

Aussi, en écho, la prise de conscience de ces nouvelles donnes conduit-elle le Cercle à changer de registre sur la base de trois mots d'ordre :

- élargir le champ d'action ;
- théoriser sur les nouvelles donnes ;
- conserver et valoriser l'ancrage culturel local en se référant à la pensée et à l'action de deux célèbres libres penseurs républicains dans l'Ain : Edgar Quinet et Aristide Briand.

Les moyens de ce triple recadrage seront l'organisation de colloques de haut niveau et de réunions citoyennes ainsi que l'élaboration et la publication de livres.

□ □ ... puis au Cercle Républicain Edgar Quinet – Aristide Briand

A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Edgar Quinet à Bourg-en-Bresse en 1803, le Cercle Républicain (en coopération avec le « Cercle philosophique Sébastien Castellion ») réalise un ouvrage intitulé :

« □ **De la modernité d'Edgar Quinet** □ »

Ce livre sera publié par EDIMAF dans sa collection « La documentation républicaine » en 2002.

Sous la direction de Roland Monnet, un certain nombre de bonnes « plumes » du monde de la philosophie, de l'histoire politique et du terroir bressan donnent leur contribution :

- Charles Conte : « *Quinet le moderne* » ;
- Bernadette Coltice : « *Un enfant de la Bresse* » ;
- Daniel Lindenberg : « *Laïcité ou barbarie* » ;
- Samuel Toméi : « *Un libre penseur religieux* » ;
- Georges Navet : « *La décadence et l'esprit héroïque* » ;
- Edouard Boeglin : « *Deux ou trois choses que j'ai à dire de Quinet* □ ».

Auparavant, le compte rendu d'une table ronde organisée à Thoiry en 1999 sur le thème :

« □ **L'Europe des particularismes régionaux** □ : dérives communautaristes ou intérêts légitimes □ ? □ »

avait été publié par « Mario Mella Edition » de Lyon en 2000.

Cette table ronde avait réuni, outre le Président Roland Monnet :

- Roger Bambuck (ancien ministre) : « *Départements d'Outre-Mer et esclavagisme* : *Quelle identité* ? »
 - Gabriel Galice (docteur de l'Université de Grenoble) : « *Régionalisme et micro-nationalisme en Savoie(s)* »
 - Pierre-André Taguieff (philosophe, historien des idées politiques, directeur de recherches au CNRS) : « *Mondialisation marchande et fragmentation ethno-nationaliste du monde – La fin de l'optimisme historique* »
 - Bernard Teper (secrétaire national d'Initiative Républicaine) : « *Dans quel monde vivons-nous* ? *Nouvel empire romain et turbo-capitalisme* »
 - Dominique Saint Pierre (Conseiller d'Etat, conseiller régional Rhône-Alpes, ancien parlementaire européen) : « *Pragmatisme et expérience vis-à-vis des régionalismes et des particularismes* ».
-

Puis l'année 2004 marque la reprise du débat public sur fond de référendum, prévu pour mai 2005, portant sur un « Traité établissant une Constitution pour l'Europe ».

C'est à ce moment que le Cercle Républicain opère une mutation de fond en capitalisant le courant libre penseur indépendant du département de l'Ain par l'intermédiaire de sa modification en « Cercle Républicain Edgar Quinet-Aristide Briand » le 24 mars 2005. (Voir « Libre-Pensée » sous la rubrique « Position de principe »)

Le Cercle Républicain organisera dès lors dans ce contexte général un certain nombre de colloques, sur différents thèmes, sous le titre général « d'Entretiens de Thoiry » en hommage à ceux qui réunirent à Thoiry, le 17 septembre 1926, les célèbres hommes d'Etat Aristide Briand et Gustav Stresemann (voir « Briand, l'europpéen laïque » sous la rubrique « références »).

20.01.04 : « La laïcité républicaine contre les communautaristes »

Intervenants :

- Roger Bambuck (ancien ministre) ;
- Le général Henri Paris (Président de « Démocratie » ;
- Samuel Toméi (historien).

22.03.04 : « La laïcité est-elle soluble dans l'Europe ? »

Avec Martine Roure (députée européenne) et Gérard Benhamou (ancien conseiller régional).

22.05.04 : « De la modernité d'Aristide Briand : père des lois laïques de 1905 et promoteur de l'idée d'Union Européenne »

avec Jean-Robert Ragache et Samuel Toméi (historiens politiques)

16.10.04 : « Regards croisés sur l'éthique d'un humanisme européen »

Intervenants :

- Stelio Farandjis, ancien secrétaire général de la Francophonie, pour « *L'Europe, berceau* »

d'un humanisme moderne

»

- Alain Vivien, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et ancien président de la commission Interministérielle de lutte contre les sectes et conseiller d'Etat en service extraordinaire) pour « *Les dérives religieuses et sectaires en Europe et dans le monde* ».

Participèrent aux débats :

- Le Docteur Léon Nisand, philosophe des idées humanistes.
- Gabriel Galice, directeur de « l'Institut International de Recherche pour la Paix » à Genève.

21.11.04 : « Regards croisés sur l'éthique d'un humanisme européen » (2ème session)

Intervenants :

- Jacques Guyard, ancien ministre chargé des rapports sur les sectes en 1995 et 1999 pour « *Avantages et dangers de l'explosion des échanges culturels et religieux en France, en Europe et dans le Monde* »
- Gabriel Galice pour « *L'Europe, du rêve humaniste à la réalité de l'empire marchand* ».
- Léon Nisand pour « *La spiritualité laïque* »;
- Synthèse générale par le professeur Albert Jacquart.

01.03.05 : « Regards croisés sur l'éthique d'un humanisme européen » (3ème session)

Intervenants :

- André Bellon, ancien député et président de la « *Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale pour « Demain n'est pas fatal : éloge de l'antimondialisation* »

- Edouard Boeglin, journaliste et écrivain pour « *Des délices de la démocratie libérale* »
- Léon Nisand pour « *Théocratie ou Démocratie ? Transcendance ou du pouvoir ?* » ;
- Gabriel Galice pour « *Peuple-Nation et internationalisme* ».

08.10.05 à Belley (Bugey) : « La formation laïque et républicaine du citoyen »

Avec :

- Jean-Yves Autexier, ancien parlementaire, conseiller de Paris, responsable de la Fondation « Res-publica ».
- Gabriel Galice.
- Léon Nisand..

Mercredi 28.03.06 à Bourg-en-Bresse, dans le cadre de la « Journée de la Femme »

Conférence du docteur Léon Nisand sur le thème ; « *Dignité de Femme* ».

Vendredi 26.05.06 à Bellegarde sur Valserine :

Rencontre citoyenne animée par :

- Jean Robert Ragache « *Démocratie républicaine ou démocratie libérale ?* » .
- Léon Nisand « *Quel système de valeurs pour l'Europe ?* ».

Samedi 27.05.06 et dimanche 28.05.06 à Bellegarde :

Congrès national de « l'Association des libres-penseurs de France », voir « congrès » sous la rubrique « comptes-rendus ».

Samedi 21.10.06 à Thoiry : colloque sur : « La Laïcité, Bien Commun de l'Humanité »

Intervenants

- Denis Collin : Agrégé de philosophie politique, écrivain ;
- Jean-Marie Bonnemayre : Président du « Conseil National des Associations Familiales Laïques » (CDAFAL) et président de l'UDAF de Belfort ;
- Gabriel Galice : Directeur de « l'Institut International de Recherches pour la Paix » à Genève.

Samedi 09.12.06 à Bourg-en-Bresse (Maison de l'enseignement, rue JM.Verne) :

Rencontre citoyenne « La laïcité, un rempart contre les sectes » et « L'enseignement sectaire dans certaines écoles hors contrats ».

Intervenants :

- Gilbert Klein : Président du « Cercle laïque pour la prévention du sectarisme » Auteur de la thèse de doctorat : « Les sectes et l'ordre public »
- Hayat el Mountacir : Auteure du livre « Les enfants des sectes » et du « Guide pratique de la laïcité », paru sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement et de l'Injep.

